

1. Le circuit du Coudriou aux Sables d'Olonne est autorisé aux licenciés **FFM UNIQUEMENT, tous les jours 10h-12h et 14h-18h, sauf fermeture décidé par les dirigeants du club.**
2. Les pilotes évoluant sur le circuit doivent être en possession de la licence de l'exercice en cours. Il est interdit d'évoluer sur le circuit avec des quads, side-car, Pit-bike, Dirt-bike et Pocket-bike.
3. S'il devait y avoir un blessé pendant les entraînements, ceux-ci devront être immédiatement interrompus.
4. **Les motos de 50 cm3 et 65 cm3 ne devront pas évoluer avec les autres catégories,** une piste éducative a été créé spécialement pour vous (école de conduite). **Possibilité de rouler sur la grande piste 30 minutes avant et après les horaires mentionnés dans la rubrique (1) en 50cc / 65cc. Sessions séparées :** Sous réserve d'avoir au minimum 3, 4 pilotes inscrits, des sessions de 10 minutes pourront éventuellement être envisagé avec accord des dirigeants.
5. **Interdiction de rouler seule** et en vous inscrivant à l'entraînement vous devez obligatoirement être **accompagné d'un adulte (PILOTE ou ACCOMPAGNATEUR).**
6. Vous serez responsable des pilotes et accompagnateurs que vous emmenez ! Vous devez vous assurer qu'ils sont bien licenciés et inscrits et qu'ils ont prévenu un dirigeant du club avant de s'entraîner.
7. **INTERDICTION DE PENETRER SUR LES CIRCUITS POUR LES ACCOMPAGNEMENTS, PHOTOGRAPHES ET AUTRES PERSONNES « NON LICENCIÉ » ! Possibilité de souscrire à une licence « Assistant Pilote » (nous contacter). Voir accès piste.**
8. En cas d'absence des dirigeants **vous devez contrôler les licences** et faire régler les pilotes extérieurs si les inscriptions n'ont pas été effectué sûr engage sports.
9. **Chèque de Caution :** Celui-ci sera encaissé après l'Assemblée Générale si vous ne participez pas au minimum à la vie du club dans l'année de votre Licence (il faudra au minimum travailler l'équivalent d'une journée et prendre les permanences quand vous venez rouler si besoin) ainsi que répondre aux messages, si ceux-ci vous concernent.

Tarif entraînement 2024/2025 :

5€ le matin, 7€ l'après-midi ou 10€ la journée pour les 50cc / 65 et 85 jusqu'à 11 ans.
A partir de 12 ans en 85cc et plus, 10€ le matin, 12€ l'après-midi ou 15€ la journée

Le code d'accès du portail vous sera transmis par mail **Ce numéro est confidentiel INTERDICTION DE LE DIFFUSER A D'AUTRES PERSONNES.** Ce numéro pourra changer en cours d'année.

INFORMATIONS

- **CIRCUIT MINICROSS (Ecole de Conduite - de 12 ans uniquement ou débutant + de 12 ans avec accord du club !!**
- Tribune interdite aux engins motorisés.
- Les machines de cylindrée inférieure à 66 cm3 ne peuvent pas évoluer en même temps que les machines d'une cylindrée supérieure à 84 cm3 et plus, (faire des sessions séparées suivant la règle mentionné dans l'article 4).
- Je m'entraîne accompagné par quelqu'un de mon entourage ou d'un autre pilote adulte et je suis muni d'un téléphone portable
- **Ne pas rouler entre les pistes**
- Je roule doucement sur le parking
- Je ramasse mes ordures
- Je ne décrotte pas ma moto sur le parking
- Les écrans jetables sont interdits même aux entraînements, sauf si vous êtes muni d'un récupérateur

Il est interdit de circuler à moto dans les champs environnants le circuit, ainsi que la ligne de départ servant aux manifestations, uniquement autorisé par la Mairie le jour des manifestations.

Voici les personnes à contacter :

Président : Dominique TESSON 06.14.05.55.92 - **Trésorière :** Liliane TESSON 09.64.18.06.33
Vice -Président : Stéphane Guillet 06.12.59.41.72 **Secrétaire :** Fabrice TESSON 06.28.73.34.54

Tous pilotes du club manquant à ces règles élémentaires, pourront après délibération du bureau, être exclus du site et éventuellement pour plusieurs mois.

Merci de respecté et de faire respecter ce règlement.

Le Président
Dominique TESSON

Mr ou Mme

Je reconnais avoir été informé du règlement ci-dessus et m'engage à le respecter

Mon Métier (parents pour les mineurs) :

Taille de T-shirt (Seulement pour les nouveaux licenciés) :

Fais-le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »